

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006**

SOLVABAC 040

Version 3.3

Date d'impression 02.12.2019

Date de révision 02.01.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : SOLVABAC 040
Nom de la substance : Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, < 2
% aromatiques
No.-CE : 919-857-5
No. enr. REACH EU : 01-2119463258-33-xxxx

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations
déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange : Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.
Utilisations déconseillées : Actuellement, aucune utilisation contre-indiquée n'a été identifiée
Remarques : Avant de se référer aux scénarios d'exposition annexés à cette Fiche de Données de Sécurité, veuillez vérifier le grade du produit acheté : les scénarios d'exposition présentés ne sont pas associés à un grade produit.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : ATLANTIC CHIMIE INDUSTRIE
12 Rue Ampère – ZAC de Gesvrine
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
Téléphone : 02.40.37.71.12
Téléfax :
Adresse e-mail : aci.nantes@orange.fr
Personne responsable/émettrice :

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Numéro d'urgence de sécurité BRENNTAG SA
Disponible 7j/7 et 24h/24
0800 07 42 28 appel depuis la France
+33 800 07 42 28 (international)

Accès aux centres anti-poisons de France
(serveur ORFILA de l'INRS)
Disponible 7j/7 et 24h/24
Informations limitées aux intoxications

SOLVABAC 040

01 45 42 59 59 appel depuis la France
+33 1 45 42 59 59 (international)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Liquides inflammables	Catégorie 3	---	H226
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Catégorie 3	---	H336
Danger par aspiration	Catégorie 1	---	H304

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

	R10
Nocif (Xn)	R65
	R66
	R67

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Effets néfastes les plus importants

- Santé humaine : Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.
- Dangers physico-chimiques : Se référer à la section 9 pour les informations physicochimiques.
- Effets potentiels sur l'environnement : Se référer à la section 12 pour les informations relatives à l'environnement.

2.2. Éléments d'étiquetage

SOLVABAC 040

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Symboles de danger	:		
Mention d'avertissement	:	Danger	
Mentions de danger	:	H226 H304 H336	Liquide et vapeurs inflammables. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Conseils de prudence			
Prévention	:	P280 P210	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Intervention	:	P331 P301 + P310 P304 + P340 P303 + P361 + P353	NE PAS faire vomir. EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
Stockage	:	P403 + P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Etiquetage supplémentaire:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, < 2 % aromatiques

2.3. Autres dangers

Voir section 12.5 pour les résultats de l'évaluation PBT et vPvB.

SOLVABAC 040

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Composants dangereux	Concentration [%]	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)		Classification (67/548/CEE)	
		Classe de danger / Catégorie de danger	Mentions de danger		
Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, < 2 % aromatiques					
No.-CE	: 919-857-5	Flam. Liq.3 STOT SE3 Asp. Tox.1	H226 H336 H304	R10 Nocif; Xn; R65	
No. enr.	: 01-2119463258-33-xxxx				
REACH EU					R 66 R67

Remarques : benzène < 0.1%

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Conseils généraux : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver avec de l'eau et du savon. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Laver immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : Ne PAS faire vomir. Appeler un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Rincer la bouche.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les

SOLVABAC 040

effets pour la santé et les symptômes.

Effets : Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Inflammable. Le chauffage peut produire la vapeur combustible qui peut former le mélange explosif avec de l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Conseils supplémentaires : Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Équipement de protection individuel, voir section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. En cas de grand débordement contacter l'autorité locale.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Arrêter la fuite si elle peut être faite sans danger. Enlever toute source d'ignition. Utiliser des outils anti-étincelles. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

SOLVABAC 040

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgences.
Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.
Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Prévoir la bonne ventilation. La ventilation mécanique peut être nécessaire.

Mesures d'hygiène : Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les conteneurs : Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et aires de stockage et les bien ventilé. Matériaux adéquats pour les conteneurs: acier du carbone; Acier inoxydable; Matériaux non adaptés pour les conteneurs: Caoutchouc naturel; caoutchouc butyle; polystyrène

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Risque d'explosion de conteneurs fermés en cas d'échauffement intense. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Information (supplémentaire) : Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

SOLVABAC 040

Composant: Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes,
isoalkanes, cycliques, < 2 %
aromatiques

Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL)

DNEL

Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau : 208 mg/kg p.c. /jour

DNEL

Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Inhalation : 871 mg/m³

DNEL

Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau : 125 mg/kg p.c. /jour

DNEL

Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Inhalation : 185 mg/m³

DNEL

Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Ingestion : 125 mg/kg p.c. /jour

Concentration prédite sans effet (PNEC)

Cette substance est un hydrocarbure de composition complexe, inconnue ou variable. Les méthodes conventionnelles utilisées pour calculer les concentrations PNEC ne conviennent pas, et il est impossible d'identifier une seule concentration PNEC typique pour de telles substances.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate.

Utiliser une ventilation adéquate et/ou des mesures techniques pour les opérations à haute température pour éviter l'exposition aux vapeurs.

L'exposition peut être réduite par l'utilisation de mesures techniques et de méthodes de travail appropriées.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Conseils : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Type de Filtre recommandé:A

SOLVABAC 040

Protection des mains

Conseils : Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.
Pour choisir la protection chimique appropriée utiliser :
Caoutchouc nitrile

Protection des yeux

Conseils : Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps

Conseils : Porter un vêtement de protection approprié.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
En cas de grand débordement contacter l'autorité locale.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	: liquide
Couleur	: incolore
Odeur	: type hydrocarbure
Seuil olfactif	: non déterminé
pH	: Non applicable
point d'écoulement	: < -20 °C
Point/intervalle d'ébullition	: 130 - 210 °C
Point d'éclair	: > 36 °C
Taux d'évaporation	: 0,14 (Acétate de butyle = 1)
Inflammabilité (solide, gaz)	: Inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure	: env. 7 %(V)
Limite d'explosivité, inférieure	: env. 0,6 %(V)
Pression de vapeur	: 2 - 3 hPa (20 °C)
Densité de vapeur relative	: > 1

SOLVABAC 040

(Air = 1.0)

Densité : 0,740 - 0,850 g/cm³ (15 °C)
0,74 - 0,85 g/cm³ (env. 15 °C)

Hydrosolubilité : négligeable

Coefficient de partage: n-octanol/eau : donnée non disponible

Température d'auto-inflammabilité : > 200 °C

Décomposition thermique : donnée non disponible

Viscosité, dynamique : donnée non disponible

Viscosité, cinématique : 0,8 mm²/s (20 °C)

Explosibilité : Le produit n'est pas explosif

Propriétés comburantes : Non comburant

9.2. Autres informations

Poids moléculaire : 146 g/mol

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Conseils : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Conseils : Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.
Décomposition thermique : donnée non disponible

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

SOLVABAC 040

Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme: Oxydes de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Propriétés CMR

Cancérogénicité : Ne contient pas de composé listé comme cancérigène
Mutagénicité : Ne contient pas de composé listé comme mutagène
Tératogénicité : On ne le considère pas comme tératogène.
Toxicité pour la reproduction : Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction

Exposition unique

Remarque : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Exposition répétée

Remarque : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.,

Expérience de l'exposition humaine : Contient des solvants organiques. Une exposition chronique provoque des dommages au cerveau et au système nerveux central.,

Composant: Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, < 2 % aromatiques

Toxicité aiguë

SOLVABAC 040

Oral(e)

DL50 oral : > 5000 mg/kg (Rat)

Inhalation

CL50 : > 5 mg/l (Rat; 4 h; poussières/brouillard)

Dermale

DL50 dermal : > 5000 mg/kg (Lapin)

Irritation

Peau

Résultat : Irritation légère de la peau
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Yeux

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation

Résultat : non sensibilisant(e)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Composant: Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes,
isoalkanes, cycliques, < 2 %
aromatiques

Toxicité aiguë

Poisson

LL50 : > 1000 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel); 96 h)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

EL0 : 1000 mg/l (Daphnia magna (Grande daphnie); 48 h)

algue

SOLVABAC 040

EL50 : > 1000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes))

NOELR : 100 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes))

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant:	Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, < 2 % aromatiques
-------------------	--

Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

Résultat : 80 % (Durée d'exposition: 28 jr)
Facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Données pour le produit

Bioaccumulation

Résultat : Une évaporation notable de la solution aqueuse dans l'air n'est pas attendue.

12.4. Mobilité dans le sol

Données pour le produit

Mobilité

Résultat : Le produit s'évapore facilement.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Données pour le produit

Résultats des évaluations PBT et vPvB
--

Résultat : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT)., Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Données pour le produit

Information écologique supplémentaire
--

SOLVABAC 040

Résultat : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Produit : Éliminer la perte en conditions autorisées par les règlements. Stocker la perte dans des récipients fournis à cette fin. Ne pas vider dans les drains, les feuilles de l'eau ou la terre.
- Emballages contaminés : Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit.
- Numéro européen d'élimination des déchets : Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisation qu'en fait l'utilisateur permet cette attribution. Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

3295

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

- ADR : HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A.
(Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, < 2 % aromatiques)
- RID : HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A.
(Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, < 2 % aromatiques)
- IMDG : HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S.
(Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

- ADR-Classe : 3
(Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger; Code de restriction en tunnels) 3; F1; 30; (D/E)
- RID-Classe : 3
(Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger) 3; F1; 30
- IMDG-Classe : 3
(Étiquettes; No EMS) 3; F-E, S-D

14.4. Groupe d'emballage

ADR : III

SOLVABAC 040

RID : III
IMDG : III

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement selon l'ADR : non
Dangereux pour l'environnement selon RID : non
Polluant marin selon le code IMDG : non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

IMDG : Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Nomenclature des installations classées (ICPE) - Directive Seveso II : 1432 Stockage de liquides inflammables
1433 Installations de mélange ou d'emploi de liquides inflammables.
1434 Installations de remplissage ou de distribution de liquides inflammables.

Nomenclature des installations classées (ICPE) - Directive Seveso III : 4734 Produit pétrolier spécifique ou carburant de substitution
1434 Installation de remplissage ou de distribution de liquides inflammables

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3.

R10 Inflammable.
R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

SOLVABAC 040

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Abréviations et acronymes

FBC	facteur de bioconcentration
DBO	demande biochimique en oxygène
CAS	Chemical Abstracts Service
CLP	classification, étiquetage et emballage
CMR	cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DCO	demande chimique en oxygène
DNEL	dose dérivée sans effet
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	liste européenne des substances chimiques notifiées
SGH	système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques
CL50	concentration létale médiane
LOAEC	concentration minimale avec effet nocif observé
LOAEL	dose minimale avec effet nocif observé
LOEL	dose minimale avec effet observé
NLP	ne figure plus sur la liste des polymères
NOAEC	concentration sans effet nocif observé
NOAEL	dose sans effet nocif observé
NOEC	concentration sans effet observé
NOEL	dose sans effet observé
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
LEP	limite d'exposition professionnelle
PBT	persistant, bioaccumulable et toxique
N° REACH Autor.	REACH - Numéro d'autorisation
N° REACH ConsDemAutor.	REACH - Numéro de consultation sur des demandes d'autorisation
PNEC	concentration prédite sans effet
STOT	toxicité spécifique pour certains organes cibles
SVHC	substance extrêmement préoccupante

Information supplémentaire

Les principales références bibliographiques et : Des informations de notre (nos) fournisseur(s) et données issues de la base des substances enregistrées de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) ont été utilisées

SOLVABAC 040

sources de données	pour créer la présente fiche de données de sécurité.
Méthodes utilisées pour la classification	: La classification des dangers pour la santé humaine, physique ou chimique et les dangers environnementaux sont dérivés de la combinaison de méthodes de calcul et si possible de données de test.
Informations de formation	: Les travailleurs doivent être formés régulièrement à la manipulation sûre des produits basé sur les informations fournies dans la Fiche de Données de Sécurité et les conditions locales de la zone de travail. Les réglementations nationales pour la formation des travailleurs à la manipulation de produits dangereux doivent être également respectées.
Autres informations	: Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci. Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

|| Indique la section remise à jour.

SOLVABAC 040

N°.	Titre	Groupe d'utilisateurs principaux (SU)	Secteur d'utilisation (SU)	Catégorie de produit (PC)	Catégorie de procédé (PROC)	Catégorie de rejet dans l'environnement (ERC)	Catégorie d'article (AC)	Spécification
1	Fabrication de substance	3	8, 9	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 15	1, 4	NA	ES5015
2	Répartition de la substance	3	8, 9	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 9, 15	1, 2, 3, 4, 5, 6a, 6b, 6c, 6d, 7	NA	ES5017
3	Préparation et (re)conditionnement des substances et des mélanges	3	10	NA	1, 2, 3, 4, 5, 8a, 8b, 9, 14, 15	2	NA	ES5019
4	Utilisation dans les produits de nettoyage	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 7, 8a, 8b, 10, 13	4	NA	ES5025
5	Utilisation dans les produits de nettoyage	21	NA	3, 4, 8, 9a, 24, 35, 38	NA	8a, 8d	NA	ES5160
6	Utilisation dans les produits de nettoyage	22	NA	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 10, 11, 13	8a, 8d	NA	ES5027
7	Utilisation en tant que lubrifiant	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 7, 8a, 8b, 9, 10, 13, 17, 18	4, 7	NA	ES5029
8	Utilisation comme fluide fonctionnel	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 9	7	NA	ES5045
9	Utilisation comme fluide fonctionnel	21	NA	16, 17	NA	9a, 9b	NA	ES5195
10	Utilisation comme fluide fonctionnel	22	NA	NA	1, 2, 3, 8a, 9, 20	9a, 9b	NA	ES5047
11	Utilisation en laboratoires	3	NA	NA	10, 15	2, 4	NA	ES5117
12	Utilisation en laboratoires	22	NA	NA	10, 15	8a	NA	ES5119
13	Utilisation dans les fluides de travail des métaux et les huiles de laminage	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 5, 7, 8a, 8b, 9, 10, 13, 17	4	NA	ES5033
14	Utilisation dans les fluides de travail des métaux et les huiles de laminage	22	NA	NA	1, 2, 3, 8a, 8b, 9, 10, 11, 13, 17	8a, 8d	NA	ES5035
15	Utilisation dans des applications pour la route et la construction	22	NA	NA	8a, 8b, 9, 10, 11, 13	8d, 8f	NA	ES5049
16	Applications dans les revêtements	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 5, 7, 8a, 8b, 9, 10, 13, 14, 15	4	NA	ES5021
17	Applications dans les revêtements	21	NA	1, 4, 8, 9a, 9b, 9c, 15, 18, 23, 24, 31, 34	NA	8a, 8d	NA	ES5127
18	Applications dans les revêtements	22	NA	NA	1, 2, 3, 4, 5, 8a, 8b, 10, 11,	8a, 8d	NA	ES5023

SOLVABAC 040

					13, 15, 19			
19	Utilisation comme liant et comme agent séparateur	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 6, 7, 8b, 10, 13, 14	4	NA	ES5037
20	Utilisation comme liant et comme agent séparateur	22	NA	NA	1, 2, 3, 4, 6, 8b, 10, 11, 14	8a, 8d	NA	ES5039
21	Utilisation comme combustible	3	NA	NA	1, 2, 3, 8a, 8b, 16	7	NA	ES5041
22	Utilisation comme combustible	21	NA	13	NA	9a, 9b	NA	ES5188
23	Utilisation comme combustible	22	NA	NA	1, 2, 3, 8a, 8b, 16	9a, 9b	NA	ES5043